



# Licence professionnelle Responsable point de vente

## Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Responsable point de vente. 2014, Université Paris-Est Marne-La-Vallée - UPEM. hceres-02038422

**HAL Id: hceres-02038422**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02038422>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

# Rapport d'évaluation de la licence professionnelle



Responsable point de vente

de l'Université Paris-Est  
Marne-la-Vallée - UPEM

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

*En vertu du décret du 3 novembre 2006<sup>1</sup>,*

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

---

<sup>1</sup> Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).



# Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : Créteil

Établissement déposant : Université Paris-Est Marne-la-Vallée - UPEM

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Spécialité : Responsable point de vente

Secteur professionnel : SP5-Echange et gestion

Dénomination nationale : SP5-1 Management des organisations

Demande n° S3LP150008002

## Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) : 4 sites (IUT, ENC Bessière, centre de formation des apprentis (CFA) Descartes, Meaux).
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /
- Convention(s) avec le monde professionnel : /

## Présentation de la spécialité

La licence professionnelle (LP) *Responsable point de vente* (RPV) de l'Université Paris-Est Marne-la-Vallée est portée par l'IUT. Elle est dispensée sur quatre sites. La formation repose sur un nombre majoritaire d'apprentis et de stagiaires de la formation continue. Seul le quatrième groupe déployé récemment sur Meaux relève de la formation initiale.

Les métiers visés par cette formation sont ceux de chef de rayon, manager de magasin, conseiller technique en point de vente. Les besoins professionnels sont essentiellement tournés vers les commerces d'Ile-de-France. La LP RPV forme donc des cadres intermédiaires dont les principales caractéristiques sont l'encadrement d'un point de vente, la gestion et la valorisation d'un univers de produits. Ils peuvent également avoir à manager une équipe de vendeurs, et doivent ainsi acquérir des compétences en matière d'organisation, de gestion et de valorisation de produits.

Sur le plan régional (Est parisien), cette formation est unique. Deux formations comparables se situent en région parisienne. Elle a bénéficié d'une opportunité de développement vers l'est parisien, opportunité saisie avec l'ouverture d'un site sur Meaux. Cette LP RPV fait partie d'une offre de LP en management des organisations avec deux autres spécialités (*Assistant manager, Responsable grands comptes*).

Les étudiants proviennent essentiellement de BTS et DUT extérieurs à l'établissement (16 % proviennent de l'UPEM). Le positionnement de la formation dans le contexte socio-économique est favorable : fort potentiel d'étudiants, de professionnels sur le territoire, et d'entreprises sollicitant l'ouverture d'un groupe sur l'est parisien.

# Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

Le contenu du programme pédagogique repose sur une bonne réflexion d'ensemble, construit en sept unités d'enseignement (UE) équilibrées en termes de crédits européens (ECTS), et est parfaitement adapté aux besoins des métiers visés. Chaque UE est homogène et chacune d'elle couvre les compétences techniques indispensables à acquérir pour les étudiants. Les UE 6 et 7 ont un poids légèrement supérieur (projet tuteuré et stage en entreprise).

Le volume horaire des projets tuteurés est de 140 heures, soit 25 % du volume horaire total. Il s'appuie sur une logique « entreprise » de mise en situation, où l'objectif est la création d'une entreprise réelle ou virtuelle. L'organisation interne, le suivi et l'encadrement sont définis pour les stages et les projets tuteurés. Il n'est pas possible à partir du dossier d'apprécier les sujets proposés. Les aspects professionnalisants sont ainsi visibles à travers le projet tuteuré et le stage, mais aussi avec la forte présence d'intervenants professionnels et d'entreprises partenaires de la formation.

La formation est globalement accessible au public à contraintes particulières. L'accessibilité aux étudiants handicapés est possible sur trois des quatre sites. Il existe un référent handicap sur le CFA Descartes. L'accueil des malentendants est également possible.

Sont présentés dans le dossier les résultats de deux enquêtes nationales d'insertion professionnelle à 30 mois, sans indication sur le taux de retour. Une enquête à six mois est réalisée car exigée par la Région (financeur) mais les retours seraient faibles, considérés comme non représentatifs et ne sont pas dans le dossier. Les données fournies montrent que le taux d'insertion professionnelle est de 91 % (promotion 2009) et de 95 % (promotion 2008) sur ces deux enquêtes nationales. La durée moyenne de recherche d'emploi est très courte (1,7 mois promotion 2009 ; 3,1 promotion 2008). La situation est très positive sur ce point.

Les emplois occupés le sont en CDI à 71,40 % (promotion 2008) et 86,70 % (promotion 2009), à des postes intermédiaires et de cadres à 71,40 % (promotion 2008) et 83,30 % (promotion 2009). Les salaires moyens sont de 1 703 € (2008) et de 1 842 € (2009) sans plus d'information sur la nature des emplois occupés qu'il est donc difficile d'apprécier. L'analyse des résultats de ces enquêtes n'apparaît pas réellement comme un levier de réflexion pour l'évolution et le devenir de la formation. La priorité est davantage donnée aux remontées des entreprises et des anciens étudiants.

D'après les résultats de l'enquête nationale, le taux de poursuite d'études est de 31,40 % (promotion 2008) et de 38,50 % (promotion 2009). Environ 20 % le sont dans l'UPEM. Les étudiants sont informés à l'entrée du diplôme que la vocation de la LP est l'insertion immédiate sur le marché du travail. La situation sur ce point est préoccupante, d'autant que l'esprit de la formation est vraiment bien ancré sur la professionnalisation. Des actions plus ciblées et personnalisées auprès des étudiants doivent être conduites tout au long de l'année pour détecter les candidats potentiels à la poursuite d'études, comprendre leurs motivations, et tenter de leur montrer les intérêts de s'insérer immédiatement.

Il est annoncé que 70 % des cours sont assurés par des professionnels extérieurs ; ce qui est bien au-delà des 25 % minimum. On ne dispose que d'une information partielle avec seulement la présentation de l'équipe pédagogique du CFA Descartes. Le constat est implacable : 80 % des cours sont assurés par des professionnels ; 10 % par des formateurs ; 10 % par des enseignants... attention à ne pas tomber dans l'excès et la dépendance. La liste des professionnels présentés dans le dossier témoigne qu'ils proviennent d'entreprises très variées en lien plus ou moins direct avec les métiers visés par la licence.

Les professionnels extérieurs participent au fonctionnement et à l'évolution de la spécialité au sein du comité d'orientation (une fois par an) et au comité pédagogique (deux fois par an). Plusieurs entreprises sont mentionnées être partenaires de la LP en accueillant notamment des étudiants en apprentissage, mais il n'est pas fait état de convention de partenariat en dehors de cela. Par ailleurs, il existe des partenariats avec le CFA Descartes, l'ENC Bessière et l'UTEC Avon. Il est indiqué qu'ils font l'objet de conventions (non fournies) avec l'UPEM. Il aurait été judicieux d'avoir une clarification par rapport aux sites d'enseignements à ce niveau pour mieux apprécier l'implication de ces organismes et leur rapport institutionnel avec l'UPEM.

La licence est pilotée par un professeur d'université. Il est épaulé de quatre coordinateurs (un pour chacun des sites) qui dirigent les formateurs. L'animation globale s'appuie sur une structure de quatre comités (d'orientation, de pilotage, de coordination, et pédagogique). Cette organisation semble solide et nécessaire pour assurer la bonne cohésion de l'ensemble de la formation. Il aurait été intéressant de disposer d'un exemple de compte rendu de chacune de ces instances.

L'attractivité est présentée pour l'ensemble de la Licence *Management des organisations* et donc, pour ses trois spécialités. Ainsi, le taux de sélection est de 75 %. La procédure présentée est centrée sur une admission sur dossier (sans entretien) avec un minimum de 11 pour un DUT et de 12 pour un BTS. Au final, la LP RPV ne représente que 13,80 % des effectifs.

Son nombre d'inscrits a chuté de 40 % en 2012/2013 alors qu'il y a eu une ouverture d'un site supplémentaire sur Meaux. Il est regretté que les informations transmises soient à géométrie variable. On ne peut réellement savoir si la LP RPV est plus ou moins attractive que les autres spécialités, ni même si elle se situe à un taux de sélection plus ou moins « dur ». Il n'est absolument rien indiqué dans le dossier sur les liens avec d'autres formations ou UE pour renforcer cette attractivité, ni en direction des L2, ni d'autres diplômes.

La licence professionnelle a globalement démontré une aptitude à suivre les solutions du métier et à les anticiper. Les perspectives concernent essentiellement :

- L'amélioration de l'anglais des diplômés.
- L'amélioration de l'expression écrite et orale.
- L'amélioration du management opérationnel.
- Le regroupement de cours de droit.

Cette spécialité de licence professionnelle est une réussite par les résultats de l'insertion et par l'implication des professionnels du métier dans la formation et son pilotage. Elle répond bien dans les grandes lignes aux attendus de ce type de formation professionnelle.

Le pilotage de la formation est efficace puisqu'il a permis de faire évoluer le contenu et la forme des enseignements. La complexité de la gestion multi-sites est maîtrisée.

Certains points devraient être complétés dans le dossier pour apprécier l'ensemble des critères d'évaluation.

● Points forts :

- Une bonne insertion professionnelle pour les étudiants en non poursuite d'étude.
- Le bon équilibre des UE, et le programme professionnel en quête d'adaptation.
- La structure de pilotage de la formation.
- Le taux de réussite.

● Points faibles :

- Un taux assez élevé de poursuites d'étude.
- Le peu de sélection à l'entrée (trois-quarts des candidats sont inscrits).
- La diminution d'un tiers des effectifs à partir de 2012 sans explication particulière.
- Le déséquilibre enseignants/professionnels.
- Les éléments manquants dans le dossier pour que l'évaluation soit complète conduisant notamment à une présentation « opaque » des sites et partenaires.

● Recommandations pour l'établissement :

Dans la mesure du possible, il semblerait important de mettre en place un dispositif de suivi individualisé des étudiants potentiellement candidats à la poursuite d'étude afin d'en convaincre une partie de l'intérêt pour eux d'une insertion professionnelle immédiate.

Il faudrait augmenter l'attractivité de la formation par une meilleure communication.

Il s'agira d'accroître le nombre d'enseignants universitaires intervenant dans la formation au risque d'avoir la fonction des enseignants universitaires réduite à celle de pilote de formation.

Pour une prochaine évaluation du dossier, il serait souhaitable notamment de bien présenter les sites, leurs spécificités, leur localisation ; de même pour les partenaires de formations continue et d'alternance, ainsi que des données chiffrées spécifiques à chaque spécialité des LP en management des organisations.



# Observations de l'établissement

Observations à l'évaluation de l'AERES concernant la spécialité de licence professionnelle:

**Responsable point de vente**

**Pas d'observations**

Gilles ROUSSEL  
Président  
Université Paris-Est Marne-la-Vallée

